Lundi 8 Janvier 2018

10 Port-Gentil

Pêche artisanale/Face aux tracasseries administratives et humiliations de tous genres

Les opérateurs du secteur ne décolèrent pas



Les pêcheurs artisanaux de Port-Gentil face...



...aux responsables des administrations intervenant dans leur secteur d'activités.

FAE

Port-Gentil/Gabon

LES pêcheurs artisanaux de Port-Gentil peinent à contenir leur colère. Récemment, ils ont appris que leurs zones de pêche ont été érigées en aires marines protégées, et qu'ils doivent désormais aller pêcher en haute mer, malgré les risques que cela comporte. Tout comme aucun d'eux n'a obtenu l'autorisation de pêche pour l'année 2018.

Ces problèmes ont été évoqués, dernièrement, lors d'une réunion de clarification avec les administrations intervenant dans le secteur de la pêche. Pour le compte de la direction générale des Pêches et de l'Aquaculture, Nontsé Loïs Alela a fait preuve de pédagogie.

Pour elle, « à supposer que le pêcheur soit régulièrement immatriculé, l'autorisation de pêche est délivrée à celui ayant fourni la déclaration des captures de pêche, le reçu du paiement de la taxe à la production et l'autorisation sanitaire délivrée par l'Agence gabosécurité alimentaire (Agasa).» Or, at-elle affirmé, les pêcheurs de Port-Gentil sont parmi ceux ayant été pris en défaut sur ces documents. Une affirmation surpre-

pour Emmanuel Ogoula Nkombe, le président du Groupement des pêcheurs artisanaux de Port-Gentil (GPAP) qui a, par contre, soutenu que « depuis au moins 2 ans, il ne leur a été délivré aucune autorisation formelle de *pêche*.» Tous les acteurs de son secteur ne disposaient que des quittances délivrées par le Trésor public. Faisant constater des manquements de la part des administrations chargées de délivrer les documents nécessaires à l'exercice de la pêche artisanale.

Les pêcheurs artisanaux ont noté qu'en dehors de la Marine marchande qui immatricule les pirogues, les autres interlocuteurs ne sont pas sans reproche. Le cas de l'Agasa, invisible sur le terrain, alors qu'elle est censée contrôler les aspects sanitaires des équipements.

Concernant la déclaration des captures de pêche, les opérateurs ont estimé que cet exercice devrait relever de l'administration. D'autant qu'il s'agit de consigner, dans un document qu'est censé détenir chaque piroguier, les quantités et les espèces de poisson capturées à chaque livraison.

Ils ont suggéré que l'administration s'organise pour poster, à chaque débarcadère, un agent assigné à cette tâche, entendu qu'il y va de la sincérité des déclarations faites, plutôt que de demander ce travail aux pêcheurs. Lesquels opèrent dans des zones jusqu'alors non balisées, en dépit de nombreuses promesses à eux faites. Ils ont dénoncé le fait que l'administration profite de ses propres manquements pour verbaliser à tout-va les pêcheurs en infraction. Sur les nombreuses allégations des exactions et autres humiliations faites aux pêcheurs par des brigades "armées jusqu'aux dents", mettant à genoux ceux qui sont interpellés, leur faisant faire des pompes ou les menaçant d'armes sur la tempe, les administrations présentes à cette réunion ont dit ne pas s'y reconnaître. Tout en enregistrant les témoignages de certaines victimes, Nontsé Loïs Alela a souligné que les pêcheurs ne sont pas non plus sans reproche.

l'union

Elle a révélé, sans le prouver, qu'un de ses agents s'est retrouvé à l'eau après avoir reçu un coup de pagaie d'un pêcheur en colère. «Il aurait pu se noyer, il a été repêché par d'autres agents», a-t-elle regretté.

Dans tous les cas. il a été

Dans tous les cas, il a été demandé aux plaignants de saisir les autorités compétentes en vue d'une enquête, afin que les auteurs de tous les faits dénoncés soient identifiés et répondent de leurs actes.

Journée citoyenne/Troisième arrondissement

Albert Richard Royembo en pédagogue

RAD

Port-Gentil/Gabon

LA journée citoyenne instaurée en 2010 par le président de la République, Ali Bongo Ondimba, a été célébrée, samedi, le premier du mois de janvier et de la nouvelle année. Un évènement qui peine à rentrer dans les mœurs des populations, lesquelles n'ont pas encore cerné tout son intérêt, probablement à cause du manque de sensibilisation

C'est dans cet esprit que le membre du bureau politique du Parti démocratique gabonais (PDG) pour le compte du 3e arrondissement, Albert Richard Royembo, en pédagogue averti, s'appuyant sur le Groupe action Richard Royembo (A2R), s'est fortement impliqué dans la commémoration de samedi dernier. Avec comme objectif majeur de sensibi-



Albert Richard Reyembo redonnant un peu d'éclat...

liser les riverains à la "nécessité de mettre la main à la pâte".

Les jeunes ont, dans un premier temps, débarrassé le canal du quartier Saint-Paul de ses hautes herbes, afin de faciliter la circulation des eaux et, implicitement, minimiser les inondations et la prolifération des bestioles vectrices de maladies. Ensuite, le membre du bureau politique s'est rendu au Château d'eau où, avec ses hommes, il est allé redonner du lustre aux toilettes



Photo : Julie Nguimbi

Les jeunes du mouvement A2R débarrassant leur circonscription de l'herbe sauvage.

publiques qu'il avait construites en 2015, et rétrocédées à la mairie de la circonscription. En plus du désherbage, l'espace a reçu une couche de peinture.

A chaque étape, le parlementaire a édifié les populations sur l'importance de la "Journée citoyenne" qui, selon lui, doit être mise à contribution par tous les citoyens pour nettoyer leurs espaces de vie, leurs lieux de service, les espaces publics, etc.

À l'en croire, l'herbe autour de la maison attire les rep-

tiles, tout comme les boîtes et bouteilles vides constituent des refuges des moustiques vecteurs de la malaria. «A travers cette journée, le chef de l'Etat attend de ses concitoyens un changement de mentalité, qu'ils participent à la lutte contre l'insalubrité dans nos villes et villages, tout en s'appropriant les valeurs de la patrie», a confié Albert Richard Royembo qui, en cette initiative, voit également une opportunité de renforcer l'esprit d'équipe et le vivre-ensemble, concept cher, a-t-il soutenu, au doyen politique de la province, Michel Essonghe.

D'après lui, depuis son accession à la magistrature suprême, en 2009, Ali Bongo Ondimba s'est toujours positionné en défenseur de l'environnement. Rappelant, un exemple plus lointain, lorsqu'il avait interdit l'utilisation et l'importation de sacs plastiques non recyclables.